

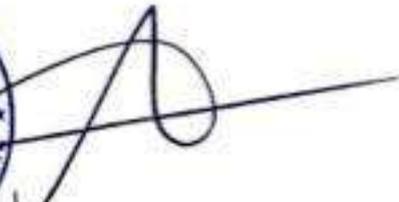
## COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, a procédé, ce jeudi 30 novembre 2023, à la signature d'un décret abrogeant le décret n° 2021-179 du 29 mars 2021 portant nomination de Monsieur Abdourahmane CISSE en qualité de Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Le Président de la République exprime sa gratitude à Monsieur Abdourahmane CISSE, pour sa contribution au bon fonctionnement de l'Institution ainsi que pour son engagement au service de l'Etat.

**Fait à Abidjan, le 30 novembre 2023**

La Secrétaire Générale Adjointe de la  
Présidence de la République :

  
  
**Masséré TOURE-KONE**